

Mastère Spécialisé[®] Manager des Risques

Campus de Paris



INTRODUCTION



Créé en 2000 et fruit d'une collaboration étroite avec les entreprises, le Mastère Spécialisé[®] Manager des Risques s'inscrit dans la philosophie qui a présidé à sa création : seule une approche transversale, multidisciplinaire et intégrée des risques, s'appuyant sur des fondements scientifiques solides peut permettre de faire face aux incertitudes actuelles et accompagner le développement des entreprises.

PUBLICS

- Salariés
- Étudiants (plein temps ou alternance)
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

- Diplôme d'ingénieur ou d'université (Bac + 5)
- Bac + 4 avec au minimum 3 ans d'expérience professionnelle
- Diplôme étranger équivalent Par dérogation L3 ou M1

PROCÉDURE

Candidature en ligne.
Sélection des candidats sur dossier et entretien, au cours de sessions de recrutement de février à juillet.

DÉBOUCHÉS

- Risk manager
- Consultant ERM
- Ingénieur sûreté de fonctionnement
- Responsable HSE
- Chargé de compte ou souscripteur d'assurances

100 % des diplômés trouvent un emploi moins de 6 mois après la fin de leur formation. Un tiers d'entre eux travaillent en industrie, un tiers dans la banque, la finance, ou l'assurance, un tiers dans le conseil.



Pour candidater en ligne,
rendez-vous sur :
www.artsetmetiers.fr/fr/formation/admissions

COÛT DE LA FORMATION

12 500 euros, non assujettis à la TVA. Les déplacements (transport et hébergement), ainsi que l'adhésion à l'AMRAE sont inclus dans les frais de formation.

Une assistance individuelle est apportée aux demandeurs d'emploi, aux salariés qui mobilisent leurs droits à la formation et aux étudiants qui cherchent un contrat de professionnalisation. Une prise en charge partielle outotale est possible par nos entreprises partenaires.

PROGRAMME

La formation est structurée en 5 blocs de compétences qui font l'objet d'enseignements de début octobre à fin mars :

Bloc 1 : construction de la stratégie de management global des risques

Bloc 2 : gestion des risques industriels, professionnels et environnementaux

Bloc 3 : gestion des risques financiers dans la banque, l'assurance et l'entreprise

Bloc 4 : gestion de crise et de la continuité d'activité

Bloc 5 : déploiement d'une stratégie de management global des risques

De début avril à fin septembre, mission professionnelle dans une entreprise, collectivité ou organisme public d'une durée de 4 à 6 mois. Cette mission est le support d'une thèse professionnelle soutenue courant octobre.

POINTS FORTS

Une formation reconnue par les entreprises

Une approche globale des risques unique en France

75 % d'intervenants professionnels

Un **séminaire** d'une semaine à l'international

Un adossement à des recherches de pointe en management des risques

CONTACTS

Directeur pédagogique du programme : Marc Lassagne
mqr@ensam.eu - Tél : 01 44 24 63 03 / 01 44 24 62 72



<http://www.msmgr.fr/>

Les informations inscrites sur cette fiche sont données à titre indicatif.